

## PROGRAMME FORMATION

# CONDUITE EN SECURITE CHARIOT AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE TOUTES CATÉGORIES - Initiale

**Objectifs :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître et d'appliquer les règles de conduite en sécurité relatives au chariot automoteur à conducteur porté.

**Intervenants :** Consultants formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels diplômés en sécurité au travail.

### PUBLIC CONCERNE

Personnel devant conduire des chariots automoteurs de catégorie X

### PRE REQUIS

Avoir 18 ans révolus.  
Aptitude médicale préalable au poste de cariste.

### DUREE

9h00 – 12h00 - 13h00 - 17h00  
14 heures, réparties sur 2 jours.  
pour une catégorie  
½ jour supplémentaire par catégorie supplémentaire.

### LIEU & DATES

Dans votre établissement. En intra.  
Dates : A définir

### NOMBRE DE PARTICIPANT(S)

1 à 6 personnes

### METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode expositive et active en réalisant des travaux pratiques avec le matériel mis à disposition par l'entreprise.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Support Power point – vidéo INRS  
≤3 participants : 1 chariot du client  
> 3 participants : 2 chariots du client  
Remise d'un livret de stage.

### VALIDATION DU STAGE :

Attestation de fin de formation.  
Avis du formateur pour la délivrance  
Autorisation de conduite

## - Contenu -

### 🔗 Formation théorique - toutes catégories

- Réglementation et rôle de différentes instances
- Condition d'utilisation d'un chariot, responsabilités
- Différentes catégories de chariots et caractéristiques fonctionnelles
- Technologie des chariots
- Pictogrammes et panneaux de signalisation
- Principaux risques et facteurs d'accidents
- Plaques de charges et stabilité
- Dispositifs de sécurité pour le conducteur
- Règles de circulation et de conduite
- Paramètres influant sur la distance de freinage
- Manutention de produits dangereux
- Vérification et opérations de maintenance du ressort du conducteur

### 🔗 Formation pratique - Exercices suivants la catégorie concernée

- Vérification de l'adéquation du chariot
- Vérifications en début et en fin de poste
- Circuler à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage, arrêter le chariot en position de sécurité
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné
- Prendre et déposer une charge au sol
- Chargement et déchargement d'un camion
- Gerbage et dégerbage en pile
- Stockage et déstockage en palettier

### 🔗 Evaluation des acquis

- Contrôle continu des connaissances et évaluation théorique et pratique selon référentiel R489, sanctionnant la délivrance d'une autorisation de conduite à établir par l'employeur.